



# PODIUM

LA LETTRE D'INFORMATION DE L'ASA AUBOISE N° 24

Janvier 2021

**Toute l'équipe de l'ASA AUBOISE vous souhaite une très belle année 2021 ainsi qu'une saison sportive plus étoffée que celle de 2020...**



## Le mot du président Martial MILLET :

La coutume veut que l'on se souhaite une bonne année et une bonne santé, mais comment, à l'aube de cette nouvelle année ne pas insister sur l'importance de la santé de chacun, qui, depuis un an maintenant est soumise à rude épreuve.

Nous avons tous hâte que cette menace disparaisse pour nous permettre de vivre à nouveau normalement. L'année qui vient de s'écouler n'a été qu'annulations, reports de compétitions et Montgueux n'a malheureusement pas échappé à la règle, entraînant quelques légers remous au sein de notre club, mais décision sage au regard de tous les bénévoles « agés » et qui ne seraient pas venus aider, cette situation induisant une nécessaire recherche de « jeunes » pour permettre la survie de notre association.

Voilà, je n'ai qu'à vous souhaiter une bonne année 2021 et à retrouver un climat festif comme « autrefois »

Alors, je donne rendez vous aux licenciés le 27 février et le 25 avril au karting de Saint Lyé pour tous.



## SPECIAL ASSEMBLEES GENERALES

### Le mot du secrétaire général Jacky OLIVAIN

Tous les quatre ans le comité directeur de l'association doit être renouvelé et cette opération doit avoir lieu dans les 6 mois suivant la fin des jeux olympiques d'été. En cette année très particulière, les jeux olympiques n'ont pas eu lieu et le ministère de la jeunesse et des sports (dont la FFSA dépend et donc l'ASA) a fixé la date limite au 30 avril 2021. Ne sachant absolument pas prédire l'avenir, le comité directeur en sa session du 30 janvier a donc décidé de faire les assemblées générales les 27 février et 25 avril.

**Le 27 février**, se dérouleront l'**assemblée générale ordinaire** en sa première partie faisant le bilan de 2020 et l'**assemblée générale électorale** qui élira le nouveau comité directeur, ces deux assemblées étant **réservées exclusivement aux licenciés de l'année 2020**, condition respectant nos dispositions statutaires et nécessitée par les conditions strictes du déroulement de cette réunion (distanciation, nombre de personnes limité, gel hydroalcoolique, port du masque) dont vous trouverez convocation dans les pages suivantes.

**Le 25 avril**, sur le circuit de karting de Saint Lyé, se déroulera la deuxième assemblée générale qui verra la présentation des actions 2021, suivie de la remise des prix des challenges, et de la journée consacrée aux bénévoles. Ce jour là, si les conditions le permettent, toutes les personnes qui gravitent autour de notre association pourront participer à cette journée, et les informations vous parviendront prochainement, ce sera une belle et « folle » journée.

**Important** : si vous ne pouvez ou ne voulez pas vous déplacer pour les assemblées du 27 février, vous pouvez donner pouvoir en remplissant le bulletin « pouvoir de vote » situé en fin de ce bulletin .

---

### -Vie du club

L'année 2020 est finie, vive l'année 2021, avec ses projets et ses réalisations et on y croit !!

**-Challenges 2020 ASA Aubeoise - L'auto-Leclerc ROMILLY SUR SEINE**



Vous trouverez les résultats définitifs sur le site de l'ASA : [asa-auboise.org](http://asa-auboise.org)



***l'auto***  
**E.Leclerc**  **Romilly sur Seine**

Comment fonctionne l'ASA AUBOISE ?

Le comité directeur peut être constitué de 8 à 20 membres

**Comité directeur et bureau de l'ASA AUBOISE à élire pour 4 ans**

Membres du bureau et du comité directeur :

Président

Secrétaire général

Secrétaire

Trésorière

Membres du comité directeur et fonctions à pourvoir

Trésorier adjoint

Responsable communication

Responsable technique

Responsable challenges

Relations épreuves

Véhicules historiques

Responsable commissaires

Responsable intendance

Certaines fonctions peuvent être cumulées au sein du comité directeur



## CONVOCATION AUX MEMBRES ADHERENTS

à

### L'Assemblée générale ordinaire et assemblée générale électorale

Vous êtes convoqué à l'assemblée générale ordinaire 2020 et à l'assemblée générale électorale qui se déroulera le

**Samedi 27 février 2021 à 14 h 30**

Auditorium de la Maison du Patrimoine 3 Ter rue Jean-Jacques Rousseau

10800 SAINT JULIEN LES VILLAS

Ordre du jour :

14 h 00 Accueil des participants et signature feuille de présence

14 h 30 **Assemblée générale ordinaire:**

- Rapport moral 2020.
- Rapport financier 2020.
- Questions diverses 2020.

15 h 20 clôture de l'assemblée générale ordinaire

15 h 30 **Assemblée générale électorale :**

- Présentation des candidatures au comité directeur
- Élection des membres du comité directeur

16 h 00 Réunion du nouveau comité directeur et

16 h 15 Présentation à l'assemblée pour vote du président et du délégué Ligue Grand Est.

16 h 45 Clôture de l'assemblée générale électorale

### **IMPORTANT**

Respect des règles sanitaires, masque obligatoire, distanciation d'un mètre cinquante et gel hydroalcoolique à l'entrée de l'auditorium.

Ne pas oublier son stylo pour signer la feuille de présence



## **A conditions exceptionnelles, mesures exceptionnelles**

### **Décision du comité directeur du 30 janvier 2021**

#### **Qui peut participer à l'assemblée générale ordinaire et à l'assemblée générale électorale :**

Seuls les membres adhérents en 2020 pourront participer à l'assemblée générale ordinaire et à l'assemblée générale électorale à l'exclusion de toute autre personne (conjoint, ami, bénévole, etc)

**Les membres adhérents sont les membres titulaires d'une licence FFSA en cours de validité et délivrée depuis plus de 6 mois et à jour de la cotisation ASA au jour de l'assemblée générale.**

#### **Qui peut voter à l'assemblée générale ordinaire :**

**Seuls les membres adhérents**, ont droit de vote, et ceux qui ne peuvent être présents à l'assemblée générale peuvent donner pouvoir à un membre adhérent (voir bulletin « pouvoir de vote » ci-dessous)

#### **Qui peut déposer sa candidature au comité directeur :**

**Tous les membres adhérents et membres d'honneur** de l'association âgés de plus de 18 ans et titulaires depuis plus de 6 mois d'une licence FFSA en cours de validité et à jour de leur cotisation, à la date de l'assemblée générale (voir bulletin de candidature ci-dessous)

#### **Conditions de dépôt de candidatures au comité directeur :**

Les candidatures doivent parvenir à l'adresse suivante au plus tard le 15 février 2021:

ASA AUBOISE

Boite Postale 60286

10008 TROYES CEDEX

Ou par mail à : [j.olivain@orange.fr](mailto:j.olivain@orange.fr)

ou à : [gerardspire@orange.fr](mailto:gerardspire@orange.fr)

ou à : [contact@asa-auboise.org](mailto:contact@asa-auboise.org)



Association Sportive Automobile Aubeoise

BP 60286

10008 TROYES CEDEX

## **ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**

**27 février 2021**

### **BULLETIN DE CANDIDATURE AU COMITE DIRECTEUR**

Je soussigné \_\_\_\_\_, licence 2020 numéro 0324 / \_\_\_\_\_, déclare être candidat au comité directeur de l'Association Sportive Automobile Aubeoise. Je m'engage à être licencié au sein de l'ASA Aubeoise pendant la durée de mon mandat.

A \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

Signature

#### **Renseignements facultatifs :**

Quel(s) rôle(s) souhaiteriez-vous occuper au sein du comité directeur (ex : communication, trésorerie, secrétariat, recherche partenariats, relations presse, etc..) :

Bulletin à expédier au plus tard le 15 février 2021 à :

Soit par voie postale à

ASA AUBOISE

BP 60286

10008 TROYES CEDEX

Ou par mail à : [j.olivain@orange.fr](mailto:j.olivain@orange.fr)

ou : [gerardspire@orange.fr](mailto:gerardspire@orange.fr)

ou : [contact@asa-auboise.org](mailto:contact@asa-auboise.org)



Association Sportive Automobile Auboise

BP 60286

10008 TROYES CEDEX

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020**

## **ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE 2021**

**27 février 2021**

### **POUVOIR DE VOTE**

Je soussigné \_\_\_\_\_ licence 2020 numéro 0324 / \_\_\_\_\_, désigné le  
mandant, déclare donner pouvoir à \_\_\_\_\_, licence 2020 numéro 0324/  
désigné le mandataire, pour me représenter et voter en mon nom à l'assemblée générale ordinaire et à  
l'assemblée générale électorale du 27 février 2021.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature

Bulletin à expédier au plus tard le 24 février 2021 à :

ASA AUBOISE

BP 60286

10008 TROYES CEDEX

Ou à remettre par le mandataire lors de l'assemblée générale

Ou par mail à : [j.olivain@orange.fr](mailto:j.olivain@orange.fr)

ou [contact@asa-auboise.org](mailto:contact@asa-auboise.org)